

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 16 décembre 2022

Signature convention : Projet de renaturation du site de l'ancienne Papeteries Matussiere et Forest

La préfète des Vosges, Valérie Michel-Moreaux, assistera ce jour, vendredi 16 décembre, à la signature de la convention qui concrétise les travaux de renaturation de l'ancienne papeteries Matussiere et Forest à Rambervillers entre l'Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE), la commune de Rambervillers, la Communauté de communes de la Région de Rambervillers et l'Établissement Public Territorial de Bassin Meurthe-Madon (EPTB).

La réhabilitation des friches constitue en effet un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires afin de maîtriser l'étalement urbain, de limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de protéger les sols contre leur artificialisation.

Quel projet de requalification pour la papeterie Matussiere et Forest ?

La commune de Rambervillers a bénéficié de l'opération revitalisation du bourg-centre en 2018, opération cofinancée par l'État et le Conseil départemental, intégré aujourd'hui dans le dispositif « petite ville de demain. »

La requalification de la friche de l'ancienne papeterie Matussiere et Forest est une des actions de ce programme validé le 3 mars 2020.

La plateforme inter-ministérielle « place aux projets » a permis de mettre tous les partenaires autour de la table pour définir les perspectives de requalification de l'ancienne papeterie et orienter le projet vers une renaturation du site.

Le site de l'ancienne papeterie est en zone inondable (zones rouge et bleue du Plan de Prévention des Risques Inondations) ; la renaturation de ce site permettra l'expansion de la crue sur ces parcelles et ainsi de baisser le niveau d'eau dans le centre-ville en période de hautes eaux.

Le coût de cette réhabilitation qui comprend les études, la maîtrise d'œuvre, les travaux de déconstruction, de dépollution et de remise à l'État naturel est estimé à 4 655 000€ dont 4 200 000 financés par l'EPFGE (soit 80 % de l'opération).

La renaturation sera prise en charge par l'EPTB dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) avec des financements de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Requalification des friches : Quels enjeux ?

Ce projet de renaturation du site de l'ancienne Papeteries Matussiere et Forest proposé et financé par les différents partenaires est une **réelle opportunité financière et environnementale**.

La requalification des friches est un levier puissant à disposition des collectivités qui permet de redonner de l'attractivité au territoire et d'apporter une revalorisation et une amélioration de l'image du site.

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr